



Ver-gris noir

- Risque de dommage faible.
- Mise à jour des prévisions de dates de coupe des plants.

**VER-GRIS NOIR :  
PEU DE RISQUES ET PEU DE DOMMAGE**

**État de la situation**

Les dommages causés par des larves de ver-gris noir seraient minimes dans toutes les régions du Québec. Dans les régions centrales, les champs sont parvenus au stade 5 feuilles (V5). À partir de ce stade, les larves ne parviennent généralement pas à couper les plants complètement. Toutefois, au stade V5 et avant l'émergence du point de croissance du maïs, les plus grosses larves (stade larvaire 6) pourraient tout de même transpercer la tige sous la surface du sol, ce qui pourrait provoquer un flétrissement du plant.

Dans les régions périphériques, le dépistage préventif est encore recommandé puisque ce ne sont pas tous les champs de maïs qui sont parvenus au stade V5. Les larves peuvent donc encore couper les plants et causer des dommages dans ces régions où les premiers plants coupés pourraient être observés dès maintenant (tableau 1). La vigilance est aussi de mise pour les champs de maïs sucré de conserverie où les semis ont été effectués à des dates plus tardives. En effet, des larves aux stades 5 et 6 ont été observées à quelques endroits.

Les températures plus froides que les normales au cours des derniers jours ont retardé les dates de coupe intensive des plants qui avaient été prévues la semaine passée. C'est pourquoi nous publions une mise à jour de ces prévisions (tableau 1).

Pour obtenir plus d'information sur le ver-gris noir en 2013, veuillez consulter les avertissements publiés depuis le début de la saison en cliquant sur les liens suivants :

- Avertissement [No 9](#) du 14 juin 2013
- Avertissement [No 5](#) du 7 juin 2013
- Avertissement [No 3](#) du 31 mai 2013
- Avertissement [No 2](#) du 24 mai 2013

Pour obtenir de l'information sur le dépistage du ver-gris noir et les méthodes de lutte recommandées, veuillez consulter le bulletin d'information [No 08](#) du 7 juin 2013.

**Tableau 1 : Dates prévues<sup>(1)</sup> du début des premiers plants coupés et de la période de coupe intensive (mise à jour du 20 juin 2013)**

Région	Municipalité	Captures cumulatives depuis le début de la saison	Premiers plants coupés <sup>(2)</sup>	Début de la coupe intensive <sup>(3)</sup>
Bas-Saint-Laurent	Mont-Carmel	1	24 juin	1 <sup>er</sup> juillet
Capitale-Nationale	Saint-Raymond	49	22 juin	29 juin
Centre-du-Québec	Baie-du-Febvre	5	10 juin	19 juin
	Saint-Valère	40	14 juin	23 juin
Chaudière-Appalaches	Lévis	4	20 juin	27 juin
	Saint-Bernard	12	16 juin	24 juin
	Saint-Charles-de-Bellechasse	7	23 juin	30 juin
	Saint-Gédéon-de-Beauce	0	16 juin	25 juin
Estrie	Stanstead-Est	17	15 juin	24 juin
Lanaudière	Saint-Roch-Ouest	9	11 juin	21 juin
	Sainte-Élisabeth	12	13 juin	21 juin
Laurentides	Kiamika	0	23 juin	29 juin
	Mirabel	31	9 juin	20 juin
	Sainte-Anne-des-Plaines	11	11 juin	21 juin
Mauricie	Saint-Prosper	7	16 juin	24 juin
	Yamachiche	10	16 juin	24 juin
Montérégie-Est	Saint-Aimé	69	2 juin	14 juin <sup>(4)</sup>
	Ange-Gardien	80	2 juin	14 juin <sup>(4)</sup>
	Saint-Mathieu-de-Beloeil	32	3 juin	14 juin <sup>(4)</sup>
Montérégie-Ouest	Godmanchester	0	10 juin	19 juin
	Napierville	58	3 juin	14 juin <sup>(4)</sup>
	Sainte-Martine	48	2 juin	13 juin <sup>(4)</sup>

1. Les dates prévues sont basées sur le nombre de degrés-jours accumulés à la station météorologique la plus proche (Agrométéo-Québec) depuis la date de capture d'adultes dépassant le seuil d'alerte de 15 adultes par semaine.
2. Date moyenne d'apparition des premières larves du stade 4. C'est à partir de ce stade qu'elles sont capables de couper un plant de maïs.
3. Date moyenne d'apparition des premières larves du stade 6. C'est à partir de ce stade que les larves consomment de 80 à 90 % de la nourriture nécessaire pour compléter leur développement. Elles ne sont déjà plus sensibles aux traitements insecticides.
4. Ces dates de coupe intensive ont été calculées pour la première date de capture (3 mai) dépassant les seuils dans ces régions. Comme d'autres captures ont été effectuées par la suite, cette coupe intensive pourrait encore se poursuivre au cours de la prochaine semaine.

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon et Claude Parent.

[Coordonnées des membres du groupe de travail](#)

#### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
 Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
 Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
 Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent, agronome – Co-avertisseur  
 Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
 Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
 Courriel : [claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – Grandes cultures – 21 juin 2013